



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 15 juillet 2026 à 18 h à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de monsieur le maire Loïc Blancquaert et à laquelle sont présents :

Luc Côté, conseiller du district n° 1
Catherine Duprey, conseillère du district n° 2
Patrick Vallerand, conseiller du district n° 3
Claude Ferguson, conseiller du district n° 5
Christiane Richard, conseillère du district n° 6
Thierry Harris, conseiller du district n° 7

Sont absents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 4
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Sont également présents :

Myrabelle Chicoine, greffière par intérim
Jonathan Tabarah, directeur général

Ouverture de la séance (quorum)

Le maire constate que le quorum est atteint.

(2026-07-291)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Luc Côté
appuyé par le conseiller Patrick Vallerand

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 juillet 2026 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions portant exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

Cette période de questions débute à 18h06 et se termine à 18h10.

(2026-07-292) Nomination - Directrice du développement organisationnel, du numérique et des communications

Il est proposé par le conseiller Patrick Vallerand
 appuyé par la conseillère Catherine Duprey

DE NOMMER madame Magalie Jacob au poste de directrice du développement organisationnel, du numérique et des communications;

D'AUTORISER le directeur général à signer le contrat de madame Magalie Jacob et tous autres documents afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2026-07-293) Nomination - Directrice de l'ingénierie et de l'aménagement durable du territoire

Il est proposé par le conseiller Patrick Vallerand
 appuyé par le conseiller Claude Ferguson

DE NOMMER madame Carolyne Jouvray-Rouleau au poste de directrice de l'ingénierie et de l'aménagement durable du territoire;

D'AUTORISER le directeur général à signer le contrat de madame Carolyne Jouvray-Rouleau et tous autres documents afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2026-07-294) Nomination - Directeur des travaux publics

Il est proposé par la conseillère Christiane Richard
 appuyé par la conseillère Catherine Duprey

DE NOMMER monsieur Martin Dicaire au poste de directeur des travaux publics;

D'AUTORISER le directeur général à signer le contrat de monsieur Martin Dicaire et tous autres documents afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2026-07-295) Nomination - Directeur général adjoint

Il est proposé par la conseillère Christiane Richard
 appuyé par la conseillère Catherine Duprey

DE NOMMER monsieur Marc Proulx au poste de directeur général adjoint;

D'AUTORISER le directeur général à signer le contrat de monsieur Marc Proulx
et tous autres documents afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2026-07-296) Adoption – Règlement modifiant le règlement en matière de règles de contrôle
et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 25 mai 2026, la conseillère
Christiane Richard a donné l'avis de motion à l'effet que le *Règlement modifiant
le règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de
délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses (2026-207-2)* serait présenté
pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil et que le projet de
règlement a été déposé à la même séance.

CONSIDÉRANT que le règlement a pour objet d'ajuster les titres et les seuils de
dépenses pour les différents fonctionnaires ou employés de la Ville afin de
refléter les orientations du nouvel organigramme et de l'arrivée du nouveau
directeur général.

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
 appuyé par le conseiller Patrick Vallerand

D'ADOPTER le *Règlement modifiant le règlement en matière de règles de
contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des
dépenses (2026-207-2)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de la séance

Le maire procède à la levée de la séance à 18h14.

Loïc Blancquaert
Maire

Myrabelle Chicoine
Greffière par intérim